

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ÉCOLE N°2

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

École : Élémentaire Paul FABRE		Commune : Sainte-Foy-lès-Lyon	
Date : 18/02/2025, 18h15		Nom des participants :	
Nom du président : A. FOURNIER, directeur élémentaire		<u>Enseignants</u> : Mme JOLIVET – M VELAY – M PASO – M DUC	
Secrétaire : M DUC		<u>Parents élus</u> : M ROY – Mme VAILLE – Mme VEROT – M RIBALDI - Mme BEN MEFTAH	
		<u>Mairie</u> : Mme BARTHELEMY – Mme GUERINOT – M BICHET - Mme AUBONAY	

- **Introduction** :

Madame Barthélémy, actuelle coordinatrice scolaire et périscolaire en charge de l'école annonce son départ aux vacances de février. Celle-ci sera remplacée par Madame Aubonay, présente au conseil d'école.

- **Effectifs actuels et prévision des effectifs rentrée 2025**

Effectifs à ce jour :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
24	22	26	26	27

Il y donc un total de 125 élèves inscrits à ce jour à l'école.

Prévision des effectifs rentrée 2025 :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
43	40	39	46	45

Soit un total de 213 élèves potentiels.

Au vu des effectifs, voici l'organisation potentielle des classes à la rentrée 2025 : 2 CP ; 1 CE1 ; 1 CE1-CE2 ; 1 CE2 ; 2 CM1 ; 2 CM2.

L'organisation pédagogique des classes n'a pas encore été traitée.

- **Exercices de sécurité**

Le premier exercice PPMS Intrusion a eu lieu le lundi 18 novembre 2024. Toutes les portes des étages ont été correctement verrouillées, garantissant ainsi la sécurité des élèves et du personnel. Il est essentiel de rappeler que si une seule porte était restée ouverte, l'ensemble des classes aurait été exposé à un risque potentiel.

Le deuxième exercice incendie s'est déroulé le 20 janvier 2025 dans l'après-midi. Tout s'est bien passé.

Les prochains exercices programmés sont prévus la semaine du 10 mars pour le PPMS Intrusion et la semaine du 12 mai pour le troisième exercice incendie.

- **Aide aux élèves**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se poursuivent. Les enseignants accueillent les élèves selon leur choix, soit pendant la pause déjeuner, soit après l'école en fin de journée.

Actuellement, l'école devrait bénéficier de 75 heures d'AESH par semaine. Cependant, en raison de l'arrêt maladie de longue durée d'une AESH, ce volume est réduit à 55 heures, ce qui ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins. Les élèves nécessitant un accompagnement individualisé à eux seuls auraient

besoin de 68 heures d'accompagnement. En conséquence, les élèves en accompagnement mutualisé ne bénéficient actuellement d'aucune heure d'AESH.

Les parents s'interrogent sur la possibilité d'interpeller le coordinateur du PIAL afin de trouver une solution.

Des stages de réussite seront organisés pendant les vacances d'avril. La participation repose sur le volontariat des enseignants. Les familles concernées seront informées via un mot dans le cahier jaune un mois avant les vacances. Chaque enseignant pourra accueillir un maximum de six élèves.

Depuis janvier 2025, toutes les écoles doivent disposer d'un protocole de santé mentale destiné aux élèves. Son objectif est d'identifier les signes de fragilité psychologique et de mettre en place des actions adaptées. Chaque enseignant doit désormais remplir une fiche de repérage, transmise au directeur, puis à une équipe ressource en fonction des signaux identifiés.

En novembre 2024, l'école a participé à l'enquête nationale sur le harcèlement scolaire. Parmi les 70 élèves interrogés (CE2, CM1, CM2), un élève a été repéré comme présentant des signes de harcèlement. Un accompagnement et un suivi renforcé ont été mis en place pour garantir leur bien-être et leur sécurité.

Comme chaque année, une enquête sur le climat scolaire sera réalisée auprès de tous les élèves de l'école au cours de la semaine du 10 mars. Cet outil permet d'évaluer le bien-être des élèves et d'identifier d'éventuelles difficultés. Les résultats serviront de base à la réflexion de l'équipe pédagogique, qui adaptera ses actions si nécessaire. Si des signes de harcèlement sont détectés, le protocole Phare sera appliqué.

L'équipe pédagogique observe un climat scolaire globalement serein cette année. Les récréations se déroulent dans de bonnes conditions, même si des altercations ponctuelles peuvent survenir. Elles sont gérées rapidement par les enseignants, qui n'ont pas relevé la présence de jeux dangereux. Le cas échéant, ces situations sont immédiatement prises en charge.

Le directeur s'interroge sur les actes ou propos homophobes signalés par certains parents. Il rappelle que ces situations doivent être remontées immédiatement et ne peuvent attendre un conseil d'école pour être traitées.

L'équipe pédagogique étant présente quotidiennement à l'entrée et à la sortie de l'école, toute situation préoccupante doit être signalée sans délai. Si un enfant rapporte des faits inquiétants, les parents sont invités à en discuter directement avec son enseignant ou avec la direction afin de permettre une intervention rapide et adaptée.

Le directeur rappelle que la pédagogie ne se limite pas à la classe, mais s'exerce aussi dans la cour de récréation.

- **Actions pédagogiques passées**

Les élèves de CP, CE2, CM1 et CM2 ont participé à une chorale commune avec l'école Schumann, favorisant les échanges en vue du regroupement. Les parents rappellent leur déception que la classe de M. De Seabra n'ait pas assisté à cette chorale.

Deux élèves de CM2 ont été élus au Conseil municipal des enfants, dispositif réservé aux CM2 depuis plusieurs années.

Un projet de tri du papier a été mis en place avec des poubelles dédiées dans chaque classe. Concernant les éco-délégués, les parents souhaitent des ajustements dans l'organisation des élections, ce que la mairie prendra en compte.

De nombreuses sorties culturelles ont rythmé l'année :

- Cinéma Mourguet (*Hola Frida*)
- Médiathèque Senghor
- Contes au Point Lecture
- Dispositif "École et Cinéma" (*Microcosmos* et *Chantons sous la pluie*)
- Ciné-concert à l'Auditorium de Lyon (*The Snowman* avec les CP de Schumann)

Côté musique, les élèves du cycle 3 ont assisté à un concert CHAM, et les CM1-CM2 ont réalisé leur premier concert d'orchestre à l'école à l'Ellipse.

Enfin, les élèves du cycle 3 ont visité le collège Charcot, où ils ont découvert leur futur établissement ainsi que le dispositif CHAM.

- **Actions pédagogiques à venir**

Le carnaval de l'école se tiendra le vendredi 21 mars avec un défilé allongé. Les écoles Robert Schumann, Grange-Bruyères et Louise Chassagne y participeront. Des animations seront mises en place sur la place Soubeyrat après l'école, dont l'embrasement de Monsieur Carnaval à 17h30. L'amicale Laïque de l'école devrait participer. Un mot a été distribué dans les cahiers jaunes et posté sur le site de l'école.

Dans le cadre du dispositif École et Cinéma, les élèves du cycle 2 découvriront *Jiburo* et ceux du cycle 3 *Rouge comme le ciel*.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin à 18h.

Dans le cadre du partenariat OAE, les élèves du cycle 3 travailleront avec le bassoniste Laurent Apruzzese, qui proposera une interprétation de *Kaleidoscope*. Le deuxième concert de l'Orchestre à l'École est prévu le 12 juin à 18h à l'Ellipse.

L'association KIDIJEUX proposera en fin d'année des ateliers de jeux de société pour tous les élèves.

Les CM2 participeront au festival du court-métrage organisé par la bibliothèque Senghor le 25 mars.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 visiteront la Tour Chappe en avril.

Sorties de fin d'année :

- Les CP et CE1 attendent la validation de leur sortie au Parc de Courzieu.
- Les CE2 sont en contact avec la Maison des Frères Lumière et le Musée de l'Automobile.
- Les CM1 et CM2 organiseront une course d'orientation dans le Vieux Lyon avec énigmes, pique-nique à Fourvière et poursuite de l'activité sur la colline.

L'Amicale Laïque sera consultée pour la validation des devis de ces sorties.

- **Demande d'investissement mairie**

Suite à la demande des enseignants, la mairie va fournir à l'école une classe mobile de 15 ordinateurs convertibles en tablettes. Ce matériel offrira de nouvelles possibilités pédagogiques, en lien avec les programmes de l'Éducation Nationale, notamment pour :

- Coder des déplacements dans des espaces familiers,
- Programmer les déplacements d'un robot ou d'un personnage à l'écran.

Ces compétences, jusqu'ici difficiles à travailler, pourront être développées grâce à des logiciels adaptés.

Les ordinateurs seront connectés à un poste enseignant permettant de suivre en temps réel l'activité des élèves. Par ailleurs, chaque appareil sera équipé de pare-feu et d'un logiciel de filtrage des sites non autorisés, garantissant une utilisation sécurisée conforme aux directives de l'Éducation Nationale.

Ce nouvel équipement marque une étape importante dans l'intégration du numérique à l'école, en diversifiant les pratiques pédagogiques et en préparant les élèves aux enjeux du numérique.

- **Évaluation d'école**

La deuxième phase de l'évaluation de notre école débutera au retour des vacances d'hiver. À cette occasion, une équipe d'évaluateurs composée d'un inspecteur, d'un directeur d'école, d'un conseiller pédagogique de circonscription et d'un enseignant référent numérique effectuera une visite de l'établissement, prévue le lundi 24 mars 2025 entre 7h45 et 17h00.

Au cours de cette journée, l'équipe souhaitera rencontrer divers acteurs de la communauté éducative :

- Le directeur,
- Les enseignants,
- Les agents territoriaux,
- Le coordinateur scolaire,
- Un élu municipal,
- Les parents d'élèves,
- Et quelques élèves.

Le directeur demande aux parents de pouvoir s'organiser pour être présent à l'école pendant 45 minutes dans le but de s'entretenir avec cette équipe d'évaluateurs.

Cette visite a pour objectif de confronter le rapport préliminaire de l'équipe d'évaluateurs à une observation directe de la vie de l'école. Cette approche permettra d'avoir une vision en temps réel du fonctionnement de l'établissement et d'identifier des pistes d'amélioration et des conseils pratiques pour l'année scolaire à venir.

Un point final sera effectué au dernier conseil d'école de l'année. Ainsi, l'équipe éducative pourra présenter un bilan de cette évaluation d'école.

- **Fermeture de l'école Schuman**

Un courrier, signé par Madame le Maire, a été adressé à l'ensemble des familles des écoles Louise Chassagne et Robert Schuman afin de les informer de la fermeture des écoles Louise Chassagne et Robert Schuman à la rentrée 2025.

Dans ce cadre, et suite à la demande des équipes des écoles Robert Schuman et Paul Fabre, l'Inspecteur d'Académie a accordé deux journées de fermeture exceptionnelle les jeudi 3 et vendredi 4 **juillet** 2025. Ces journées permettront aux équipes pédagogiques :

- De s'organiser pour la préparation de la rentrée 2025,
- Et de procéder au déménagement des locaux de l'école Robert Schuman.

Toutefois, l'Inspecteur d'Académie a demandé à ce qu'un service d'accueil minimum soit mis en place par la mairie, dans la mesure du possible, pour les familles qui ne pourraient pas garder leurs enfants ces jours-là. La mairie annonce que ce service minimum sera effectif et que les modalités de celui-ci seront communiquées ultérieurement.

Une communication complémentaire sera diffusée prochainement par l'école, afin de permettre aux familles de s'organiser en amont.

Voici le mot proposé :

Objet : Information aux parents – Fermeture exceptionnelle de l'école

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réorganisation scolaire liée à la fermeture de l'école Robert Schuman à la rentrée 2025, et à la demande des équipes pédagogiques des écoles Robert Schuman et Paul Fabre, l'Inspecteur d'Académie a accordé deux journées de fermeture exceptionnelle.

Ainsi, **l'école sera fermée et il n'y aura pas classe les jeudi 3 et vendredi 4 juillet 2025**. Ces journées permettront aux équipes pédagogiques :

- D'organiser la préparation de la rentrée 2025,
- De procéder au déménagement des locaux de l'école Robert Schuman.

Service d'accueil : Conformément aux directives de l'Inspecteur d'Académie, un service d'accueil minimum sera mis en place par la mairie pour les familles ne pouvant pas garder leurs enfants ces jours-là.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons plus d'informations sur les modalités de mise en place de ce service d'accueil.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour toute question.

L'équipe pédagogique

Ce mot sera diffusé par voie électronique mais aussi via le cahier jaune des enfants.

- **Questions mairie**

Avancement des travaux : *Où en est l'avancement des travaux prévus pour la rentrée 2025 ? Un point d'étape est-il disponible ?*

Les travaux à venir dans l'école ont été détaillés par la mairie : L'installation des pompes en amont du désamiantage est prévue pour le vendredi 21 février, avec un début des travaux fixé au lundi 24 février. La réouverture du bâtiment est programmée pour le vendredi 7 mars, après réalisation des analyses en laboratoire.

Concernant l'extension de la cantine, celle-ci s'étalera sur plusieurs semaines et devrait commencer durant la semaine du 10 ou du 17 mars. Pendant les vacances d'avril, des travaux de peinture sont prévus dans les cages d'escaliers, sous réserve de confirmation.

L'été sera également mis à profit pour la mise en place d'un préau en toile tendue. Par ailleurs, la partie du point lecture sera travaillée dès le mois de juin, conformément à la demande du directeur.

Des travaux de peinture de grande ampleur sont également planifiés. Ils concerneront la BCD, l'ancienne salle informatique, ainsi que l'ensemble des espaces touchés par les travaux, avec la possibilité d'inclure un couloir complet. Dans les couloirs, il est également prévu d'installer des détecteurs de présence afin d'optimiser l'éclairage.

Enfin, les représentants des parents d'élèves ont sollicité la mairie afin d'obtenir un planning regroupant les différentes échéances des travaux. Cet affichage permettrait une meilleure visibilité et faciliterait le suivi des interventions à venir.

Choix des repas à la cantine : *Serait-il possible d'offrir aux élèves le choix entre deux entrées et deux plats dans le futur self ? Cela permettrait d'éviter le gaspillage alimentaire et d'encourager certains enfants à mieux manger.*

Concernant le choix des repas à la cantine, il n'est pas prévu dans le marché actuel de proposer deux entrées et deux plats. Ce fonctionnement a été pensé afin de favoriser la découverte de nouvelles saveurs par les élèves.

Dans le futur self, les enfants auront la possibilité de doser eux-mêmes la quantité des aliments, à l'exception du plat chaud, afin de limiter le gaspillage alimentaire. Il est estimé qu'introduire un choix supplémentaire entraînerait une augmentation du gaspillage plutôt qu'une réduction.

Par ailleurs, un suivi régulier de la qualité des repas est assuré. Les agents effectuent des remontées quotidiennes et les commissions de restauration permettent d'ajuster et d'améliorer l'offre alimentaire en fonction des retours des élèves.

Communication avec la vie scolaire : *Certains parents signalent un manque de retour lorsqu'ils adressent des questions par mail à la vie scolaire.*

La mairie assure que la nouvelle organisation interne permet désormais un traitement quotidien des questions adressées par les parents à la vie scolaire. Toutefois, elle précise que pour toute demande relative aux travaux ou à des sujets autres que la scolarité à proprement parler, il est recommandé de contacter directement le chef de cabinet.

Repas sans viande à la cantine :

- *Quels sont les motifs du choix municipal de ne pas proposer de repas sans viande ?*
- *Quelles en sont les conséquences concrètes pour les enfants qui ne consomment pas de viande mais sont inscrits à la cantine ?*
- *Comment les agents gèrent-ils ces demandes : servent-ils la viande et les enfants la mettent-ils de côté, ou est-elle directement jetée ?*
- *Peut-on quantifier la quantité de viande non consommée et jetée ?*

La mairie rappelle que l'absence d'option systématique de repas sans viande relève d'un choix politique. Toutefois, il est précisé que, sur un mois, moins de 50 % des repas servis contiennent de la viande et qu'un repas végétarien est proposé chaque semaine.

Concernant la gestion des repas par les agents, ces derniers ont pour consigne de servir toutes les composantes du repas aux enfants. Afin de répondre aux demandes de certains élèves, la viande peut être disposée à part, sans être en contact avec le reste des aliments.

Les menus étant communiqués longtemps à l'avance, les parents ont la possibilité de s'organiser en conséquence. Toutefois, ces derniers s'interrogent sur la possibilité de proposer une alternative afin de limiter le gaspillage alimentaire et souhaiteraient obtenir des précisions plus claires et détaillées de la part de Madame le Maire sur ce point.

- **Questions école**

Point finances Amicale au regard des projets éducatifs/ sorties fin d'année

L'Amicale a réalisé un bénéfice de 900 euros grâce à la chorale de fin d'année. D'autres événements sont prévus pour continuer à soutenir les projets éducatifs et les sorties scolaires, notamment :

- Goûter le 20 février
- Goûter le 1er avril
- Kermesse le 27 juin, avec au programme des jeux, un spectacle de M. Fournier et une tombola.

La prochaine réunion de l'Amicale se tiendra le 13 mars à 20h.

À ce jour, le solde du compte de l'Amicale s'élève à 9 800 euros.

Délégués de classe et conseil d'élèves.

Le dispositif avait été mis en place il y a trois à quatre ans, mais il a depuis disparu. Avec le regroupement prévu l'année prochaine, cette question pourra être réévaluée.

Le directeur propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion avec l'équipe de Schuman afin d'en discuter et d'envisager une éventuelle remise en place.

Précisions sur la demande commune avec les élus de R. Schuman de réunion élargie à d'autres personnes compétentes et concernées par le projet avec la Mairie autour des points importants pour nous (trajet des maternelle et cantine ; travaux pour la salle du dispositif ULIS ; clarification des modalités de l'OAE)

Afin d'anticiper la rentrée 2025 au mieux, une rencontre entre le directeur, des représentants des deux amicales et des parents délégués pourrait être à prévoir (pour l'éco-cartable notamment, suspendu cette année chez nous et tout juste mis en place à R. Schuman)

Afin de préparer au mieux la rentrée 2025, le directeur propose aux parents de le contacter en vue de l'organisation d'une réunion. Celle-ci permettra d'aborder l'ensemble des points liés à la fermeture de l'école Robert Schuman, notamment :

- La mise en place de l'éco-cartable, suspendu cette année dans notre école mais récemment instauré à R. Schuman.
 - L'élection des futurs représentants des parents d'élèves.
 - La fusion des deux amicales.
 - Et d'autres sujets en lien avec cette transition.
- **Date et horaire du prochain conseil d'école**

Mardi 24 juin 2025, 18h15.

Le 18 février 2025,

Le directeur,	Le secrétaire,	La représentante des parents d'élève,
Antoine FOURNIER	Benjamin DUC	Inès BEN MEFTAH
 École élémentaire PAUL FABRE 50 boulevard des Provinces 69110 Saint-Joy-lès-Lyon 04.78.25.28.22 ce.0690336@ac-lyon.fr		